



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CD 37 DU 28 MARS 2025

Président : Christophe GAILLARD

Tél : 06 58 63 79 12

Courriel : presidentcdtir37@gmail.com

Association loi 1901 déclarée à la Préfecture d'Indre & Loire n° 3963

Date : Vendredi 28 mars 2025

Lieu : Maison des Sports – Tours

Heure : 20h15 – 22h45

Liste des membres du bureau présents

- **Christophe Gaillard** – Président
- **Patrick Souty** – Vice-Président, responsable gestion sportive et arbitrage
- **Patrick Salomon** – Trésorier
- **Brigitte Vanneque** – Secrétaire adjointe et référente jeunesse
- **Fabrice Prieur** – Responsable site internet, récompenses et compétitions 25/50 m
- **Luc Delaunay** – Secrétaire général
- **Yoann Maugoussin** – Juridique et discipline
- **Quentin Martinaud** – Jeunesse
- **Johnny Vanneque** – Arbitres
- **Fabien Stockhausen** – Matériel, Challenge, Livrets résultats
- **Julien Pommier** – Discipline
- **Géraud Poyol** – Discipline

Liste des présidents ou représentants de club présents

- **Patrick SOUTY** – CTS Cancellien
- **Fabrice PRIEUR** – AS Montlouis Tir
- **Marie-Pierre LECUIROT** – CTS Touraine
- **Fabien STOCKHAUSEN** – AS Monts Tir
- **Christophe GAILLARD** – TH Lochois
- **Pascal MILET** – AS Castelrenaudine

- Bernard BOUCHAUD – CO Bouchardais
- Brigitte VANNEQUE – CT Genillé
- Hugues Marie RAFFIER – CSB 705

Excusé :

- ATS Chinonais

Absents :

- USEA Beaumont
- AT Descartes
- Double Alpha Racan
- Le Bois de Plantes
- BTC Rivières

1. Introduction

La séance s'ouvre à 20h15, dans une atmosphère attentive, marquée par la présence d'un grand nombre de représentants des clubs du département. **Christophe Gaillard, président du Comité Départemental 37**, prend la parole pour accueillir les participants et ouvrir les travaux. D'un ton calme mais déterminé, il rappelle que cette réunion marque une étape importante dans le nouveau fonctionnement du comité, récemment renouvelé.

Il se présente succinctement pour les nouveaux visages : président du club de tir de Loches, tireur depuis une dizaine d'années, il insiste sur sa volonté de travailler en synergie avec l'ensemble des clubs. **Il précise avoir intégré le comité directeur du CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif)**, ce qui représente, selon lui, une opportunité d'élargir les perspectives pour le tir sportif en Indre-et-Loire, notamment en termes de visibilité et de partenariats.

Le président affirme que le CD37 doit être perçu non pas comme une autorité distante, mais comme un véritable outil au service des clubs. Il insiste sur la nécessité de retisser les liens entre les structures, de mieux faire circuler l'information, et de favoriser l'écoute mutuelle autour de projets partagés. Il précise que l'équipe actuelle est encore en phase de rodage, avec de nombreux projets en cours de maturation, mais qu'un travail collectif est engagé avec sérieux et régularité.

Il appelle à l'indulgence et à la compréhension : certains outils ne sont pas encore totalement maîtrisés, certains circuits administratifs se rodent encore, et les membres du bureau sont eux-mêmes en phase d'apprentissage sur certains aspects pratiques.

Enfin, Christophe Gaillard souligne avec force que cette nouvelle dynamique doit impérativement s'accompagner d'un **climat apaisé et respectueux**, notamment à l'égard des **bénévoles**, qui s'impliquent au quotidien. Dans un contexte de transition, où l'envie de bien

faire est palpable, il appelle chacun à faire preuve de patience, de bienveillance et de coopération.

2. Tour de table et attentes des clubs

Le tour de table permet à chaque président ou représentant de club de se présenter brièvement. Ce moment, à la fois formel et chaleureux, donne à voir la diversité du paysage associatif du tir en Indre-et-Loire : certains clubs sont des structures anciennes bien établies, d'autres plus récents, plus modestes, parfois en quête de dynamisme. Beaucoup font part des défis quotidiens : communication interne difficile, gestion de la relève, mobilisation des bénévoles, ou encore complexité des démarches administratives.

Un président de club soulève par exemple la question des données personnelles dans les listings fédéraux : des adresses postales de présidents auraient été partagées sans accord explicite. L'échange donne lieu à une prise de conscience collective et à un consensus pour limiter les diffusions aux coordonnées strictement nécessaires (mails et numéros de téléphone).

D'autres intervenants évoquent un manque d'accompagnement pour s'orienter dans les nouveaux outils (comme Isis), ou une certaine solitude dans la gestion des clubs, face à l'évolution rapide des réglementations. Certains regrettent aussi le cloisonnement entre clubs, le manque de synergies locales et d'échanges directs.

Christophe Gaillard, attentif à chaque intervention, répond avec bienveillance mais fermeté. Il rappelle que le comité départemental est un relais, un facilitateur, mais que la charge première reste sur les épaules des dirigeants locaux. Il souligne qu'il est impossible d'attendre une réponse immédiate et systématique à chaque demande individuelle : il faut trouver un équilibre entre les attentes et les réalités de terrain.

Il insiste sur la nécessité d'une **communication plus fluide**, mais aussi **plus responsable**, et invite les clubs à utiliser les canaux existants pour faire remonter leurs difficultés en temps utile. Il est également proposé de mettre en place un formulaire simplifié pour établir un inventaire des pas de tir et des spécificités de chaque club, dans le but d'avoir une vue d'ensemble actualisée utile pour l'organisation des événements comme la Foire de Tours ou la Caravane du Sport.

Au terme de ce tour de table, chacun semble avoir trouvé sa place. Ce moment d'écoute pose les bases d'un climat de **confiance renouvelée**, où la parole est libre, et où les échanges, même critiques, s'ancrent dans une volonté partagée d'avancer collectivement.

3. Gestion du calendrier sportif et arbitrage

Patrick Souty et Fabrice Prieur ont dressé un tableau sans détour des contraintes qui pèsent sur l'élaboration du calendrier sportif départemental. Ils ont d'abord rappelé que toute

planification dépend, dans un premier temps, de la réception du calendrier régional : tant que celui-ci n'est pas transmis, aucune date ne peut être figée au niveau départemental. Ce délai initial impose de construire le calendrier dans l'urgence, souvent tardivement, et sous pression.

Une fois la base régionale connue, commence alors une véritable course contre la montre pour organiser les compétitions départementales, en tenant compte d'un ensemble de contraintes locales : indisponibilités des installations, événements municipaux (brocantes, foires, etc.), limitations imposées par certaines municipalités, comme à Chinon où le motocross restreint fortement l'accès aux pas de tir, ou encore à Chanceaux où une brocante empêche toute activité de tir le même jour. Les gestionnaires sportifs ont souligné qu'ils s'efforçaient de jongler avec ces impératifs, parfois en sacrifiant leurs propres week-ends pour se rendre disponibles.

Le duo formé par Patrick et Fabrice travaille de concert, dans un esprit de service, pour faire au mieux, même s'il leur est impossible de satisfaire toutes les demandes. Les doléances des clubs sont entendues, mais ils rappellent qu'il faut aussi respecter les délais imposés par la Ligue pour transmettre les résultats, ce qui contraint encore davantage la souplesse du calendrier.

Pour illustrer ces tensions, ils ont cité plusieurs cas précis où les délais imposés pour les engagements ou la transmission des palmarès étaient incompatibles avec certaines dates souhaitées par les clubs. À titre d'exemple, pour le standard 10 mètres, les engagements étaient attendus le 8 novembre 2024 alors que le régional était fixé au 14 du même mois. La compétition départementale a donc été casée tant bien que mal entre le 15 et le 17 novembre. Même constat pour l'école de tir, dont les résultats devaient être transmis avant le 9 février : la compétition a dû être organisée le 8.

Fabrice Prieur a également évoqué l'explosion des inscriptions dans certaines disciplines comme la VO, avec des séries complètes en 48 heures à peine, forçant les organisateurs à ouvrir de nouveaux créneaux (par exemple, une série a été ajoutée le vendredi matin à Chinon). Il a précisé que cela engendrait une surcharge de travail, souvent invisible pour les clubs, mais très lourde pour ceux qui planifient et coordonnent ces événements.

Christophe Gaillard, président du comité, est intervenu à plusieurs reprises pour renforcer les propos des gestionnaires sportifs. Il a insisté sur le fait que chacun devait prendre conscience du travail colossal accompli en coulisses. Il a fermement rappelé que critiquer est aisé, mais qu'avant toute chose, il faut mesurer les efforts fournis par ceux qui s'engagent bénévolement. Il a également appelé à davantage de bienveillance, rappelant qu'aucun licencié ne s'était porté volontaire pour rejoindre l'équipe de gestion sportive, pourtant sujette aux critiques.

Enfin, il a invité les responsables de sections dans les clubs à faire preuve de compréhension, et à éviter les exigences trop rigides ou les critiques virulentes. Il a souligné que le respect mutuel et l'humilité dans les échanges devaient rester la norme pour préserver l'esprit associatif.

4. Discipline et encadrement des jeunes

La réunion aborde ensuite la question de la discipline lors des compétitions, notamment en ce qui concerne l'encadrement des jeunes tireurs. Plusieurs responsables expriment des

préoccupations sur les comportements parfois envahissants de certains accompagnateurs – parents ou entraîneurs – qui ont tendance à interférer avec le bon déroulement des épreuves. Des remarques sont faites à propos d’une présence jugée excessive sur les pas de tir, nuisant à la concentration des jeunes compétiteurs.

Patrick Souty prend alors la parole pour rappeler fermement que **l’arbitre est le seul responsable du pas de tir**. À travers plusieurs exemples concrets, il souligne qu’un jeune tireur, qu’il soit débutant ou plus expérimenté, doit être préparé par son club à affronter l’environnement réglementé et exigeant d’une compétition. Il insiste sur le fait qu’en cas de doute ou de difficulté pendant l’épreuve, le jeune peut lever la main, être autorisé à sortir par l’arbitre, et recevoir des conseils dans un espace prévu à cet effet, à l’abri des autres tireurs. Mais en aucun cas, les coaches ne doivent s’immiscer directement sur le pas de tir ou intervenir de manière continue. Cela compromet non seulement la concentration du tireur concerné, mais aussi celle des autres compétiteurs.

Il est également rappelé que les règlements doivent être strictement respectés, que ce soit au niveau départemental, régional ou national. L’atmosphère familiale qui prévaut souvent dans les compétitions départementales ne doit pas faire oublier les exigences de rigueur et d’impartialité propres au tir sportif.

À la suite d’une remarque formulée par un des participants au sujet d’une situation vécue en compétition, Patrick Souty **effectue un recadrage clair** : les désaccords, incompréhensions ou tensions de ce type doivent d’abord être gérés au sein du club. Le comité départemental **ne doit pas devenir le premier niveau d’intervention**, mais constituer l’ultime recours, lorsque le dialogue interne au club n’a pas abouti. Il s’agit là d’un principe de bon fonctionnement et de respect mutuel, essentiel à la fluidité des échanges entre les différentes strates de l’organisation.

Christophe Gaillard soutient cette intervention avec vigueur. Il souligne à son tour que **le rôle du comité n’est pas d’arbitrer les tensions internes**, mais de garantir une cohésion générale. Il rappelle l’importance de la préparation des jeunes au sein des clubs et le respect à accorder au travail des arbitres et des organisateurs, qui assument une charge considérable souvent dans l’ombre. Il appelle à une posture plus constructive, respectueuse et responsable de la part des encadrants, afin de garantir à tous un cadre de compétition apaisé et propice à la progression.

5. Trésorerie et fonctionnement comptable

Patrick Salomon, trésorier du Comité Départemental, prend la parole pour dresser un point complet sur la situation financière de l’exercice en cours. Il indique que le département compte,

à ce jour, **2 319 licenciés**, soit une hausse de **129 adhérents** par rapport à la saison précédente, témoignant d'une dynamique encourageante pour la discipline dans le département.

Il précise que les finances du comité sont stables, avec **1 000 € sur le compte courant**, destiné aux dépenses opérationnelles immédiates, et **20 063,73 € sur le livret d'épargne**, constituant une réserve de sécurité. Cette répartition financière permet au comité d'anticiper ses engagements et de couvrir les aléas éventuels.

Le trésorier détaille ensuite les résultats des championnats départementaux, notamment pour la catégorie 10 mètres adultes, qui ont généré 2 100 € de recettes, contre 1 640,52 € de dépenses, incluant les déplacements et les repas des arbitres, l'achat de cartons, les frais de rétrocession versés aux clubs hôtes sous forme de "location de stands", et l'accueil logistique. Il en résulte un excédent net de 459,48 €, en baisse d'environ 25 % par rapport à l'année précédente.

Concernant les **écoles de tir**, il signale un résultat positif également, avec **770 € de recettes** pour **652,56 € de dépenses**, soit un bénéfice de **117,44 €**.

Enfin, pour les Armes anciennes : **588€ recettes : 697.70€ dépenses : perte 109.70€** et les trois stages écoles de tir pris en charge par le département soit: 846.64€.

Un point de friction est alors abordé : un président de club s'interroge sur la fréquence des relances comptables, après avoir reçu **trois rappels en huit jours** pour une facture. Il exprime un certain malaise, estimant que cette cadence peut être ressentie comme excessive ou même brutale, surtout dans un cadre associatif fondé sur le bénévolat.

Patrick Salomon répond avec transparence. Il précise que ces **relances sont effectuées manuellement**, sans automatisme, et qu'elles répondent à une exigence de rigueur dans la gestion du comité. Selon lui, le but n'est en aucun cas de mettre sous pression, mais d'éviter les décalages et les confusions qui étaient fréquents par le passé, où certains engagements étaient réglés **deux mois après** les compétitions, parfois même en fin de saison. Il rappelle qu'un bon suivi comptable suppose des règlements rapides, idéalement **sous huit à quinze jours** après réception de la facture.

Christophe Gaillard intervient alors pour **soutenir son trésorier et apporter une clarification**. Il souligne que cette exigence de délai n'a rien de contraignant, mais qu'elle participe à une meilleure organisation globale du comité. Il insiste sur le fait que cette rigueur permet d'aligner la trésorerie avec le rythme soutenu des compétitions, notamment en période de forte activité.

Il rappelle enfin que chaque club peut naturellement **contacter le trésorier** en cas de difficulté ou d'incompréhension, et qu'il est toujours possible d'ajuster ou de discuter les modalités dans un esprit collaboratif. L'enjeu est de progresser ensemble, dans un cadre transparent, fluide et respectueux du travail de chacun.

6. Formations fédérales et PSC1

La question des formations fédérales, et notamment celle du **PSC1** (Prévention et Secours Civiques de niveau 1), est abordée par **Brigitte Vanneque**, appuyée par plusieurs membres du comité et représentants de clubs. Un rappel est fait sur le **nouveau prérequis exigé par la FFTIR** : il est désormais obligatoire de posséder le PSC1 pour pouvoir s'inscrire aux formations fédérales d'**animateur**, de **moniteur** ou encore d'**arbitre**.

Face à cette contrainte nouvelle, les échanges mettent en lumière les initiatives déjà amorcées localement. Certains clubs, comme celui de **Chanceaux-sur-Choisille**, ont commencé à **prendre contact avec les structures compétentes** telles que la Croix-Rouge, les pompiers ou la Protection Civile pour organiser des sessions de formation adaptées.

Il est proposé de privilégier des **sessions collectives**, plus économiques, avec un tarif tournant autour de **55 à 65 euros par personne**, en fonction de l'organisme retenu. L'idée de **centraliser les inscriptions** au niveau départemental pour optimiser l'organisation est évoquée, tout en laissant la possibilité aux clubs d'organiser eux-mêmes leurs sessions si cela leur semble plus opportun.

Au fil des discussions, il est précisé que ces formations ne bénéficient pas uniquement à ceux qui souhaitent progresser dans un parcours fédéral : **tous les encadrants, même bénévoles, permanents ou non affiliés**, gagneraient à être formés aux gestes de premiers secours. Cela permettrait non seulement de sécuriser davantage les pratiques en club, mais aussi d'ouvrir un premier niveau d'engagement pour les nouveaux venus.

Enfin, l'importance d'**anticiper les besoins en formation** est soulignée : il arrive fréquemment que les **sessions proposées par la Ligue soient complètes dès leur publication**. Il est donc fortement conseillé de **constituer des listes d'attente ou des pré-inscriptions** dès maintenant, afin d'augmenter les chances de participation. Christophe Gaillard, en tant que président, insiste sur ce point : ces nouvelles contraintes doivent être comprises comme **une opportunité de structurer et professionnaliser davantage les pratiques**, tout en valorisant l'implication des bénévoles.

7. Valorisation de la mixité, des familles et des couples

Avant la clôture de la séance, un échange nourri s'est engagé sur la place des femmes dans le tir sportif et les moyens de favoriser une plus grande mixité au sein des clubs. Plusieurs intervenants ont souligné que, sous l'impulsion des collectivités locales et des politiques sportives régionales, les clubs étaient de plus en plus sollicités pour féminiser leur pratique et offrir un visage plus ouvert du tir. À ce titre, les expériences partagées par les représentants de clubs ont mis en lumière des initiatives variées et encourageantes : journées découvertes dédiées aux femmes, implication dans des événements comme « Octobre Rose », remises appliquées sur la part club pour les couples ou familles, ou encore partenariats ponctuels avec d'autres disciplines (clubs de judo ou de tir à l'arc, notamment). Il a été rappelé que ces remises ne peuvent concerner que la **part club**, les cotisations départementales, ligue et fédérale étant fixes et non modulables.

Certains clubs ont mentionné des gestes de bienvenue ou de valorisation, comme la remise d'un petit « package » fédéral lors de l'inscription de nouvelles pratiquantes : sac, carnet, goodies... Une opération ponctuelle destinée à renforcer le sentiment d'appartenance et à mieux accueillir les nouvelles venues.

D'autres échanges ont également mis en évidence une évolution des mentalités : de plus en plus de femmes, souvent accompagnant leurs conjoints, finissent par franchir le pas et s'inscrire elles-mêmes. Une représentante a ainsi observé que certaines anciennes militaires, ou épouses initialement peu rassurées par l'univers des armes, finissent par se prendre de passion pour la pratique et deviennent des membres régulières et impliquées. Dans certains clubs, les femmes représentent désormais un pourcentage en progression constante au niveau des effectifs.

Plus largement, les discussions ont insisté sur la nécessité de ne pas forcer les choses, mais de **susciter l'envie, la curiosité, l'adhésion libre**. Comme l'a rappelé un président, « on ne va pas chercher les gens à tout prix, mais quand l'accueil est bienveillant et que les disciplines sont bien expliquées, l'envie de rester vient d'elle-même ».

Enfin, Christophe Gaillard a encouragé les clubs à poursuivre dans cette voie : celle d'un tir plus ouvert, plus accueillant, notamment pour les femmes, les familles et les couples. Il a invité les comités directeurs des clubs à réfléchir à des dispositifs d'accueil ou d'adaptation qui leur ressemblent, à condition qu'ils soient gérés avec clarté et équité.

8. Foire de Tours et Caravane du Sport

Foire de Tours (1er au 6 mai 2025)

Le Comité Départemental 37 reconduit sa participation à la Foire de Tours, événement incontournable qui attire chaque année un public nombreux et curieux. Le stand de tir sportif sera installé du 1er au 6 mai, après validation par les organisateurs qui ont sollicité une journée supplémentaire. Le comité devra assurer une présence continue sur ces six jours.

Christophe Gaillard insiste, avec une pointe de fermeté bienveillante, sur la nécessité d'envoyer des bénévoles fiables, volontaires et capables de représenter dignement la discipline. « Il ne s'agit pas d'envoyer des néophytes », précise-t-il dans un sourire, rappelant qu'un stand mal tenu ou une animation désorganisée nuit à l'image de tout le département. Il évoque l'importance de choisir des personnes connaissant le fonctionnement d'un club, même s'il ne s'agit pas forcément d'un dirigeant. Il insiste également sur le fait qu'il ne s'agit pas de venir en spectateur, mais bien d'assurer un rôle actif, au service du public.

Le stand proposera des initiations avec carabines et pistolets laser, ainsi que des supports visuels et pédagogiques, comme des roll-ups et banderoles fournis par la Ligue, et divers goodies. Un tableau de roulement a été mis en place pour répartir les tâches, avec un besoin estimé de cinq bénévoles par jour. Le repas du midi sera pris en charge par le comité.

Une intervenante évoque son expérience de l'édition précédente, en précisant que le stand reçoit entre 900 et 1 000 visiteurs par jour, un chiffre impressionnant qui justifie d'autant plus

la rigueur dans l'organisation. Certains bénévoles découvrant l'événement pour la première fois l'année dernière y sont d'ailleurs restés plusieurs jours, séduits par l'ambiance et la richesse des échanges.

Caravane du Sport (8 au 11 juillet 2025)

Dans la continuité des actions de visibilité du tir sportif, le CD37 participera également à la **Caravane du Sport**, organisée par le **CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif)**. Cet événement itinérant vise à faire découvrir diverses disciplines dans des communes parfois dépourvues d'infrastructures sportives. Pour cette édition, deux étapes sont confirmées à **Cormery** et **Montbazou**, entre le 8 et le 11 juillet.

L'objectif est similaire à celui de la Foire de Tours : présenter le tir sportif sous un angle ludique et pédagogique, en utilisant du matériel adapté (laser), et en suscitant la curiosité de nouveaux publics, notamment les enfants et les familles.

Christophe Gaillard rappelle que la qualité de l'accueil est déterminante. Il invite les clubs à désigner des bénévoles motivés et formés, et précise que le comité assurera la mise à disposition du matériel nécessaire. Les volontaires sont priés de faire connaître leurs disponibilités, afin de constituer des équipes équilibrées sur chaque site.

Ces deux actions s'inscrivent dans une dynamique de **promotion externe du tir sportif**, et traduisent la volonté du comité de s'ancrer davantage dans le tissu social et événementiel local. Elles permettent aussi de **valoriser l'engagement des licenciés** au-delà des compétitions, en leur proposant une autre manière de faire vivre leur discipline.

9. Modernisation du logo du CD37

Lors de la toute première réunion du nouveau Comité Directeur, le 7 février dernier, Christophe Gaillard avait exprimé le souhait de moderniser l'identité visuelle du CD37, jugeant que le logo existant ne reflétait plus suffisamment la dynamique et l'élan de renouvellement engagés par l'équipe. Plusieurs propositions graphiques avaient alors été soumises à discussion. Un consensus s'était rapidement dégagé autour de l'idée de remettre en valeur la carte du département, jugée essentielle pour incarner l'ancrage local du comité. Quelques ajustements de couleur et de lisibilité avaient également été suggérés. Un travail de révision a été mené à partir de ces orientations. Le logo corrigé a été exposé à l'ensemble des membres du bureau ainsi qu'aux présidents et représentants de club présents lors de cette réunion élargie. À l'issue de ce dévoilement, il a été soumis au vote et adopté à l'unanimité moins une voix, ce qui témoigne d'un large soutien de la part des membres de l'assemblée.

Cette étape symbolique marque l'affirmation d'une nouvelle identité, plus moderne, plus claire, tout en respectant les repères historiques du comité. Elle illustre également la volonté d'impliquer l'ensemble des acteurs du département dans les décisions structurantes.

Conclusion

Il est un peu plus de 22h40 lorsque Christophe Gaillard reprend une dernière fois la parole pour clore officiellement la réunion. Le ton est apaisé, mais ferme, empreint de reconnaissance et de détermination. Il commence par remercier sincèrement l'ensemble des participants pour leur écoute, leur ponctualité, et surtout la qualité des échanges qui ont nourri les débats tout au long de la soirée.

Il souligne qu'au-delà des sujets techniques et administratifs, cette réunion a permis de poser les bases d'un climat de confiance mutuelle. Les interventions, même critiques, ont été formulées dans le respect, dans un esprit de dialogue, et cela laisse entrevoir une volonté commune de faire avancer le tir sportif départemental.

Il réaffirme que le Comité Départemental 37 se veut au service des clubs, dans une logique de soutien, de coordination et non de contrôle. Il insiste une dernière fois sur la valeur du travail des bénévoles, souvent discret mais essentiel au bon fonctionnement de notre discipline. Il exprime aussi le souhait que cette réunion ne reste pas un moment isolé, mais qu'elle s'inscrive dans une dynamique plus large d'échanges réguliers et de projets partagés.

Enfin, il invite chacun à maintenir le lien, à ne pas hésiter à faire remonter les idées, les besoins, ou même les difficultés, tant que cela se fait dans le respect et l'intention constructive.

La séance est levée à 22h45. Un **pot de l'amitié** est alors proposé, dans une ambiance détendue et chaleureuse. Autour des verres levés, les discussions reprennent sur un ton plus léger, les sourires se desserrent, et l'on perçoit déjà dans les échanges informels les prémices d'une coopération renouvelée.

Luc Delaunay
Secrétaire Général

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'L. Delaunay', with a stylized flourish at the end.

Christophe Gaillard
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Gaillard', with a stylized flourish at the end.